

La « caboverdianidade » entre mythe et réalité

Déconstruction identitaire ou condition minoritaire parmi les migrants capverdiens en Europe ?

Le Cap-Vert a un taux d'émigration substantiel depuis le XIX^e siècle mais on répète souvent, sans preuve, que la moitié de la population se trouve à l'extérieur de l'archipel. Cette affirmation illustre l'impact du phénomène dans ce micro-État d'Afrique subsaharienne et participe des représentations mentales de la « caboverdianidade » (capverdianité), définie comme le rapport profond des Capverdiens avec leur terre, leur langue, leur culture. On fait souvent référence à la plus ancienne et la plus importante « communauté de l'extérieur » installée au nord-est des États-Unis d'Amérique pour illustrer ces liens indéfectibles avec le pays d'origine. Leurs revendications s'y sont concrétisées en 1980 par la reconnaissance officielle de la communauté « américaine-capverdienne ». Ils ont développé leurs propres organisations, dans des domaines aussi divers que la culture, l'éducation, les médias, l'aide humanitaire, etc., qui permettent d'entretenir les relations avec la terre originelle. Cependant, on ne peut que se demander si ces derniers alimentent un mythe autour de leur origine par nécessité, dans un contexte socio-politique de multiculturalisme où chaque « groupe ethnique » doit revendiquer ses origines communautaires pour accéder aux différentes ressources de l'État. Si tel n'est pas le cas, on pourra alors affirmer que la « caboverdianidade » correspond à une réalité historique et culturelle propre à ce pays. Ainsi, porté par ses migrants, le Cap-Vert aurait la possibilité d'étendre son action au-delà de limites territoriales très étroites.

Dans cette perspective, que peut enseigner la comparaison avec la situation des migrants capverdiens qui résident en Europe ? Installés plus récemment, ils représentent aujourd'hui la seconde communauté issue du monde lusophone en Europe, après les Portugais. Pour des raisons historiques et culturelles, le groupe le plus important est établi au Portugal. Ils sont aussi présents de manière notable en France, aux Pays-Bas et en Italie. Bien sûr, l'espace européen auquel ces pays appartiennent est en voie d'unifier ses politiques en matière d'immigration et d'intégration des résidents étrangers. Mais les divergences persistent au-delà des politiques. Que peut-on dire alors de l'évolution des valeurs et de la culture des originaires du Cap-Vert ? Ou bien, la « caboverdianidade » serait-elle une

ressource stratégique des migrants et de leurs descendants pour mieux se positionner et s'intégrer dans la société d'accueil ?

La constitution de réseaux migratoires vers l'Europe

La nécessité de faire l'examen de la situation du pays de départ ne paraît pas évidente à la lecture des travaux sur les phénomènes migratoires, particulièrement en ce qui concerne les immigrants. Or, ces derniers ne viennent pas d'un nulle part, sans passé, sans histoire et sans culture. Il existe une continuité entre les deux pôles migratoires, même si les politiques publiques et les conditions d'accueil sont déterminantes pour la vie de ces individus dans le nouveau pays d'installation. Mais leur histoire, leur culture conditionnent aussi leur adaptation à la société d'accueil, pendant que leur départ a des répercussions, à plus ou moins long terme, sur la société d'origine. La constitution de réseaux par les émigrés capverdiens illustre ces phénomènes.

On ne reviendra pas ici sur les causes de cette émigration¹. Dans les conditions d'une extrême pauvreté des îles, un nombre important d'habitants utilisèrent toutes les opportunités d'émigration pour améliorer leur niveau de vie. En particulier sous la période coloniale, les Capverdiens qui n'étaient pas considérés « indigènes » mais avaient le statut d'« assimilé », en profitèrent pour se rendre à l'étranger². Mais, classiquement, ce ne furent pas les plus pauvres qui purent se libérer les premiers de leur situation de misère. Les primo-migrants travaillaient, notamment comme marins dans les baleiniers nord-américains ou comme employés de l'administration coloniale portugaise. Par la suite, ils firent venir leurs familles et leurs amis. Il est ainsi commun de retrouver dans une ville ou un pays de destination des immigrants originaires de la même île (cf. le tableau *infra*).

À partir de la fin des années cinquante se développèrent les réseaux en direction des pays européens alors en pleine expansion économique, et à la recherche d'une main-d'œuvre peu qualifiée et bon marché. Certains Capverdiens émigrèrent directement vers le pays de destination. Ce fut le cas des marins qui s'installèrent à Rotterdam aux Pays-Bas, et des Capverdiennes qui partirent en Italie pour compléter leur éducation religieuse et pour travailler comme domestiques sous le patronage de religieux italiens établis sur l'île de São Nicolau. D'autres arrivèrent sur le sol européen de façon indirecte, comme les Capverdiens de Dakar souvent employés par les familles de colons français. Au moment de la décolonisation du Sénégal, ils « rentrèrent » en France avec eux.

Les flux vers l'Europe augmentèrent très vite sous l'effet des guerres coloniales portugaises³. Le mouvement de décolonisation qui succéda à ces guerres après 1974-1975 multiplia les occasions de départ pour les Capverdiens qui jusqu'alors détenaient la nationalité portugaise. Un grand nombre d'entre eux s'installèrent dans l'ancienne métropole. Mais ils utilisèrent aussi les réseaux migratoires portugais pour partir dans les pays

1. Voir à ce sujet notamment les ouvrages d'António Carreira.

2. Cependant, les autorités coloniales portugaises ont réalisé des migrations pratiquement forcées, notamment en envoyant lors des famines les indigents capverdiens travailler dans les plantations de cacao de São Tomé e Príncipe.

3. Beaucoup de jeunes Portugais et Africains sont enrôlés dans les troupes coloniales qui se battent sur trois fronts à la fois contre les armées de libération nationale, provoquant dans l'économie portugaise une pénurie de main-d'œuvre.

plus riches du nord de l'Europe. Ainsi, le Portugal, grand pays d'émigration lui-même, servit de plaque-tournante pour l'émigration capverdienne⁴.

*

Aujourd'hui, le regroupement familial et l'immigration clandestine alimentent ces réseaux constitués par les primo-migrants. Les valeurs d'entraide (« djuda »), de solidarité (« djunta môn ») et la foi catholique posent comme un devoir aux émigrants d'assister la famille élargie restée au pays, et surtout de faciliter leur venue dans le pays d'accueil, même au mépris des lois en vigueur. Et malgré les mesures restrictives actuelles en Europe, ces réseaux fonctionnent. La présence de Capverdiens dans les procédures de régularisation extraordinaire, les témoignages sur les expulsions de ressortissants du Cap-Vert dans la presse européenne attestent de l'existence de ces flux.

On a beaucoup de difficultés à mesurer ces migrations rendues complexes d'abord par leur dimension multipolaire, ensuite par l'utilisation de passeports différents au moment du départ (portugais, capverdiens, français, sénégalais) et enfin par la nature des réseaux de travail, familiaux ou clandestins. Les estimations présentées dans le tableau suivant peuvent être modifiées par des variations plus ou moins importantes selon les sources. Dans des pays comme la France, les données sur l'origine des immigrants et des personnes ayant opté pour la nationalité française sont insuffisantes⁵. De plus, un nombre relativement important de ressortissants capverdiens n'ont pas d'existence officielle. Enfin, certaines sources ne prennent en compte dans leur dénombrement que les individus de nationalité capverdienne, alors que d'autres sources ajoutent les personnes d'origine capverdienne quelle que soit la nationalité, et parfois les descendants de la première, seconde ou troisième génération. Ces différentes procédures posent le problème de définition de l'appartenance à la nation capverdienne. Les critères choisis ne sont pas innocents. En France, par exemple, seules les qualités de « Français » et d'« étranger » sont prises en compte par les autorités administratives, sauf dans le cas où l'État aurait passé des accords bilatéraux avec le pays d'origine⁶. Aux Pays-Bas, la déclaration de la nationalité étrangère ou du pays de naissance est déterminante, notamment pour une représentation politique des communautés ethniques dans les conseils municipaux, et pour l'accès aux services sociaux spécifiques. Et puis, le Cap-Vert a lui-même sa propre définition de la communauté capverdienne à laquelle appartient tout individu de nationalité ou d'ascendance au premier, second ou troisième degrés⁷. Ainsi, les Capverdiens d'origine conservent leur nationalité de fait. Ceci peut compliquer les données quand on sait que certains migrants s'assimilent rapidement à la culture du pays d'accueil, optent parfois pour la naturalisation, et ne conservent plus aucun lien avec le pays d'origine. Ainsi, on peut comprendre pourquoi la « caboverdianidade » est un élément

4. M.B. ROCHA-TRINDADE, *Sociologia das migrações*, Lisbonne, Universidade Aberta, 1995, 410 p.

5. C'est à partir du recensement de 1982 que la nationalité capverdienne a été prise en compte dans les statistiques officielles françaises.

6. C'est le cas du Cap-Vert avec les accords de sécurité sociale conclus en 1982.

7. Voir notamment à ce sujet les derniers numéros d'*Emigrason*, la publication de l'organisme public capverdien d'appui aux émigrants (l'IAPE, Instituto de apoio à emigração).

fondamental pour la définition de l'appartenance à la nation capverdienne. Dans ce pays où l'émigration est structurelle, l'identité fonctionne comme un facteur puissant de solidarité, elle permet de développer les échanges avec le monde extérieur, entre les migrants et leur famille restée au pays, mais aussi au niveau national. L'afflux des « Capverdiens de l'extérieur » et de leur descendants pendant les vacances a permis à l'État capverdien de calquer le réseau de sa compagnie aérienne nationale, la TACV, sur les pôles d'immigration capverdienne de Boston, Lisbonne, Amsterdam, Paris et Dakar⁸.

On trouvera quelques estimations ci-dessous, mais les variations importantes selon les sources ne recourent pas nécessairement les définitions sociologiques de la communauté.

TABLEAU I.- ESTIMATIONS DE L'ÉMIGRATION CAPVERDIENNE DANS LE MONDE

Pays	Estimations	Provenances par île
Amérique	255 000/305 000	
<i>États-Unis d'Amérique</i>	250 000/300 000	Fogo
<i>Brésil</i>	3 000	et
<i>Argentine</i>	2 000	Brava
Europe	92 500/102 300	
<i>Portugal</i>	50 000/55 000	Santiago
<i>Pays-Bas</i>	12 000/13 000	São Vicente, Santo Antão
<i>Italie</i>	7 000	
<i>France</i>	15 000/17 000	
<i>Luxembourg</i>	3 000	
<i>Espagne</i>	2 500/3 000	
<i>Suisse</i>	1 000/2 000	
<i>Belgique</i>	800	
<i>Suède</i>	700	São Vicente
<i>Allemagne</i>	600	
<i>Norvège</i>	200	São Vicente
Afrique	67 900/76 200	
<i>Sénégal</i>	22 000/25 000	
<i>São Tomé e Príncipe</i>	8 000	
<i>Guinée-Bissau</i>	2 000	
<i>Mozambique</i>	700/1 000	Santiago
<i>Gabon</i>	200	
TOTAL	414 700/482 500	

Source : J.-P. Diehl, P. Duchemin, I. Fornesi & M. Lesourd, *Cap-Vert - Émigration internationale et transfert des émigrés - Rapport de phase I*, Paris, République du Cap-Vert - Ministère du Plan et de la Coopération - SEDES, 1989, p. 23.

8. M. LESOURD, *État et société aux îles du Cap-Vert*, Paris, Karthala, 1995, 524 p.

La place spécifique du Portugal

Dans ce panorama, le Portugal tient une place spécifique en tant qu'ancienne métropole coloniale. Ainsi, hormis le grand nombre de migrants capverdiens qui y sont installés et son rôle de plaque-tournante, il existe d'autres spécificités qui semblent se rapporter aux liens historico-politiques de ce pays avec le Cap-Vert.

Parmi ces spécificités, il faut noter tout d'abord que les différentes vagues d'immigration capverdiennes ont abouti à des niveaux d'intégration distincts. Pour simplifier, on peut distinguer deux catégories :

- les anciens fonctionnaires d'origine capverdiennes, généralement originaires des îles « au vent »⁹, rapatriés vers la métropole durant la décolonisation et très vite intégrés dans l'administration du pays. Ils constituent aujourd'hui une sorte d'« élite » au sein de la société portugaise ;

- la main-d'œuvre capverdiennes, constituée d'anciens paysans de l'île de Santiago, arrivés en masse dans les années 1960-1970. Ils sont peu intégrés à la société d'accueil.

Ce dualisme peut avoir une incidence quant au traitement des problèmes d'immigration ainsi que dans la construction identitaire au sein de cette population. L'existence d'un antagonisme entre « Badiu » et « Sampadjude », par exemple, n'a jamais fait l'objet d'une étude sociologique dans la population capverdiennes résidant au Portugal¹⁰.

De plus, le Portugal entretient toujours des relations spécifiques avec le Cap-Vert que ce soit par le biais de la Communauté des pays de langue portugaise¹¹ ou par des relations bilatérales. Cette collaboration inter-étatique s'est illustrée, par exemple, par la reconnaissance en 1996, du droit de vote aux élections locales portugaises pour les Capverdiens (avec réciprocité pour les résidents portugais au Cap-Vert). Et la population capverdiennes, d'origine ou de nationalité, constitue de loin, la principale population issue de l'immigration, après les autres populations originaires des anciennes colonies africaines et du Brésil.

Finalement, pour toutes ces raisons, cette population a une position particulière dans la société portugaise. En effet, l'État portugais a mis en place de façon tardive, au début des années 1990, des politiques spécifiques en direction des communautés migrantes et des minorités ethniques, alors que ces populations se sont installées progressivement à partir des années 1960. On souligne souvent que le Portugal est un nouveau pays d'immigration. Or, dans les décennies 1970 et 1980, le pays a été à la fois un pôle d'émigration et d'immigration. Puis les problèmes d'immigration sont devenus un enjeu central des batailles politiques. L'adhésion du Portugal à la Communauté européenne en 1986 est sans doute à l'origine de cette intervention des pouvoirs publics dans la vie des migrants.

Cependant, en ce qui concerne la population d'origine capverdiennes, on note une différence de traitement entre le groupe déjà bien intégré que l'on retrouve au sein de l'élite politique, intellectuelle, artistique et professionnelle, et le groupe constitué d'une grande majorité de manœuvres, de domestiques qui doit faire face aux problèmes de logement, de travail, de

9. Ces îles, celles des « Sampadjude », abritaient jusqu'à l'indépendance l'unique lycée de l'archipel qui a donc formé la classe administrative d'origine capverdiennes.

10. Pour les rapports entre « Badiu » et « Sampadjude », voir l'ouvrage de N.E. CABRAL, *Le Moulin et le pilon, Les îles du Cap-Vert*, Paris, L'Harmattan, 1984, 186 p.

11. La CPLP a été créée le 17 juillet 1997

racisme, d'éducation ou de santé. Leur situation précaire est similaire à celle de la plupart des immigrés avec qui ils vivent dans les quartiers dégradés situés autour de la capitale. D'après une étude de terrain effectuée en 1996, cette situation se traduit par une division entre les associations. Le premier groupe fréquente les associations communautaires dont le but principal est de promouvoir la culture capverdienne. Elles sont souvent représentantes de la communauté capverdienne au sein des structures municipales ou nationales. Le second groupe se retrouve dans les organisations de quartier à vocation sociale auxquelles il participe au même titre que les autres communautés. Mais on ne peut pas dire qu'il existe une rupture entre les deux catégories. Il apparaît dans les quelques témoignages recueillis qu'elles jouent un rôle complémentaire pour l'intégration de l'ensemble de la communauté dans la société portugaise.

Diversité des expériences d'intégration en Europe

La situation est sensiblement différente dans les autres pays d'installation. La dimension plus réduite des communautés est un facteur déterminant. De plus, le fait que les politiques d'intégration sont basées sur des conceptions différentes pourrait laisser penser qu'elles connaissent des évolutions différentes.

En France, les Capverdiens se concentrent dans les zones urbaines et fortement industrialisées de la région parisienne et à l'est, comme pour l'ensemble des populations migrantes. En fait, il n'existe pas de statistiques anciennes sur cette population¹². Les autorités nationales ou locales privilégiant les politiques de droit commun, elles ne traitent pas de façon spécifique les populations étrangères ou issues de l'immigration (les personnes naturalisées, les enfants d'étrangers nés sur le sol français). Pour cette raison, on a des difficultés à créer des indicateurs sociologiques permettant de mieux connaître la population capverdienne résidant en France. Il existe quelques monographies, mais ces dernières ne peuvent prétendre avoir une portée sociologique générale. Ceci est d'autant plus vrai quand la population étudiée est très minoritaire face aux autres populations issues de l'immigration.

En revanche, les études spécifiques menées sur la population capverdienne portent généralement sur les structures associatives à but socioculturel, en tant que seul lieu d'expression, bien que limitée, des cultures d'origine immigrée en France. De ce point de vue on peut noter une spécificité française¹³. En effet, même si le mouvement associatif des Capverdiens résidents en France est dynamique comparé à celui des autres populations d'origine étrangère, cette caractéristique est moins pertinente en regard de ce qui se fait au Portugal et aux Pays-Bas. Faut-il y voir l'absence de stratégie d'ensemble à cause d'antagonismes à l'intérieur de la « communauté », ou une action des pouvoirs publics français freinant l'autonomisation des groupes issus de l'immigration ? À mon sens, il y a un peu des deux, bien que l'aspect culturel de la « caboverdianidade » et les

12. Voir plus haut la note 5.

13. F. VIEIRA, *La Diaspora capverdienne et ses pratiques communautaires, le cas de la communauté capverdienne en France*, Bordeaux, Centre d'étude d'Afrique noire de l'institut d'études politiques, 1997, mémoire de DEA, 120 p. multigr.

liens entretenus avec le pays d'origine procèdent aussi d'actions individuelles.

Après l'agglomération de Lisbonne, Rotterdam est la seconde ville accueillant le plus grand nombre de résidents d'origine ou de nationalité capverdienne¹⁴. La grande majorité des Capverdiens du pays vivent dans cette ville. À ma connaissance, il existe deux études sur leur niveau d'intégration et d'action communautaire¹⁵. Elles font le même constat : la communauté capverdienne de Rotterdam apparaît comme une « minorité silencieuse » par rapport aux autres groupes ethniques¹⁶, alors qu'elle est assez bien structurée par le biais d'associations très dynamiques qui soutiennent l'intégration dans la société néerlandaise. H. Strooij explique que l'absence de participation au sein de la municipalité s'explique par le fait que les Capverdiens restent tournés vers leur pays d'origine. Ceci dit, avec les jeunes de la seconde génération, il semblerait qu'il existe une implication beaucoup plus importante dans la société d'accueil.

Le cas de l'Italie reste particulier bien que l'on note depuis quelques années une certaine homogénéisation par rapport à l'ensemble des migrations capverdiennes en Europe. Cette spécificité est liée à l'origine essentiellement féminine de l'immigration dans ce pays alors que l'émigration capverdienne était au départ mixte. La présence des missionnaires capucins italiens dans l'île de São Nicolau a été décisive : à partir de 1963, ils ont sélectionné et envoyé des jeunes filles alphabétisées pour travailler comme domestiques et étudier en Italie en se portant garant vis-à-vis des familles d'accueil. Les contrats de travail n'existaient pas. Par la suite, les primo-arrivantes ont pris le relais pour faire venir d'autres femmes. Pour se couper de leur isolement, pour étudier et défendre leur droits de travailleuses, elles se sont rapidement organisées avec le soutien de l'Église catholique, de quelques structures syndicales et d'organisations non gouvernementales, souvent seuls appuis dans un l'État peu préparé au phénomène d'immigration¹⁷. Avec les restrictions sur les droits d'entrées appliquées dans les pays du Nord de l'Europe, les hommes capverdiens sont tendanciellement plus nombreux en Italie, qui devient ainsi un pays d'immigration classique¹⁸.

*

Ce panorama rapide des connaissances partielles doit inciter à extraire des données du croisement des monographies. Mais l'image globale restera certainement celle d'une « minorité silencieuse » dans l'ensemble européen. Qui plus est, ce « silence » tient à la situation de minorités dans les

14. 15 000 d'après la Municipalité de Rotterdam. Conférence de Rotterdam, Rotterdam Burgerzaal, « Kaapverdianen in steden in Europe », (Municipalité de Rotterdam, « Les Capverdiens et les villes en Europe »), 24-26 octobre 1996, Rotterdam.

15. H. STROOIJ, « Capeverdeans in Rotterdam: The Silent/Quiet Migrants », Rotterdam, octobre 1996, multigr. et J. VEENMAN, « Capeverdeans Youth and Young People: Education, Employment and Leisure », Rotterdam, octobre 1996, 6 p. multigr., communications à la conférence de Rotterdam « Les Capverdiens et les villes européennes ».

16. Les Pays-Bas définissent les « communauté ethniques » par ordre d'importance avec en premier lieu le groupe autochtone des Néerlandais, puis les Surinamiens, les Marocains et les Turcs. Les Capverdiens viennent en cinquième position.

17. La principale association est l'Organisation des femmes capverdiennes d'Italie (OMCV-I).

18. Voir à ce sujet l'étude récente de C.A. MONTEIRO, *Comunidade imigrada: visão sociológica. O caso da Itália*, São Vicente (Cap-Vert), éd. de l'auteur, 1997, [12] + 554 p. [NDLR : cet ouvrage est disponible au CIDAC, Lisbonne, cote : M 1486].

minorités, du fait du nombre réduit par rapport aux autres groupes, accentuant leur invisibilité ou l'insuffisance de reconnaissance du pays d'accueil (sauf au Portugal et aux Pays-Bas). Pourtant, on peut dire qu'il existe un particularisme capverdien que H. Strooij définit comme une peur de l'autorité administrative, habitude prise sous le temps de la colonisation, mais aussi par la volonté de construire un mouvement associatif interne qui reste tourné vers le pays d'origine. En fait, la culture créole fonde la nation capverdienne. Parmi ses manifestations les plus diverses (musiques, littératures, religion, modes de vie), c'est la langue qui est le « ciment » de la créolité capverdienne¹⁹. Son originalité issue essentiellement d'éléments ouest-africains et portugais et ses particularismes régionaux témoignent de l'existence déjà ancienne d'une communauté qui s'est dispersée à travers le monde et qui a su se reconstituer en plusieurs entités variées. Le rôle des associations n'est pas négligeable dans ce processus de reconstruction identitaire. Par la promotion des valeurs culturelles du pays d'origine, elles ont permis de conserver des liens avec la mère-patrie. Cependant leurs divisions internes, l'absence de liens institutionnalisés entre elles ou avec le Cap-Vert laisse penser qu'il n'existe aucune dynamique de développement au sein de ces structures.

Une diaspora en formation ?

Les migrants capverdiens d'Europe ont un poids significatif dans l'économie de l'archipel. Les chiffres de la Banque nationale du Cap-Vert attestent de transferts de sommes d'argent qui permettent d'aider les familles restées au pays ou d'investir dans des micro-entreprises²⁰. Ce soutien est essentiel sur le plan financier mais constitue aussi une manière pour les Capverdiens d'Europe d'entretenir des liens avec le pays après leur départ. Ils sont aussi à l'origine de l'importation de modèles culturels étrangers. Comme pour les migrants des États-Unis de l'île de Brava, les migrants des Pays-Bas construisent des maisons de style hollandais sur l'île de Santo Antão. Ils rapportent de nouveaux modes de consommation et de comportement ainsi introduits dans la culture capverdienne.

Cependant, ces échanges s'inscrivent dans un cadre privé, de particulier à particulier. Or, aujourd'hui, on assiste au développement d'actions collectives au sein des communautés établies en Europe. Progressivement, les associations tentent de former un réseau européen pour communiquer entre elles et agir en direction du pays d'origine. En juin 1994, quatre associations lisboètes ont pris l'initiative d'organiser le premier grand rassemblement des communautés dans la capitale portugaise, le « Congresso dos Quadros caboverdeanos da Diáspora ». La réunion d'environ quatre cents « cadres de la diaspora » (cadres, techniciens, entrepreneurs et dirigeants associatifs), sous le thème de « la nation capverdienne et son expression dans le monde », a eu un certain impact. D'après Michel Cahen, il s'agissait d'une initiative politique pour la réaffirmation de l'appartenance des communautés de l'extérieur à l'identité capverdienne²¹. En effet, on y a insisté sur l'importance de la solidarité de

19. M. LESOURD, *op. cit.*

20. Voir à ce sujet l'étude du SEDES, *Rapport de phase I, Cap-Vert, Étude de l'émigration et des transferts des émigrés*, Paris, SEDES, 1989, 393 p. multigr.

21. M. CAHEN, « À la recherche de la Nation. Le Congrès des cadres capverdiens de la Diaspora », *Lusotopie* 1995 : 70-74.

toutes les communautés entre elles et avec le Cap-Vert, et sur la nécessité d'approfondir le rôle du mouvement associatif au sein de la population émigrée dans une situation où « la solidarité des Capverdiens a rarement dépassé la dimension du quartier d'habitation : la coordination des associations est difficile, il n'y a pas de « mouvement capverdien au Portugal »²². Malgré cela, ce congrès a constitué une première étape vers l'institutionnalisation des rapports entre les communautés de la diaspora et les autorités capverdiennes. Il a d'ailleurs impulsé l'organisation d'autres rassemblements en Europe :

- au Luxembourg, en 1995, avec la « Journée d'affirmation de la capverdianité » ;
- aux Pays-Bas, en octobre 1996, avec la conférence de Rotterdam sur « Les Capverdiens et les villes européennes ».

Organisée par la municipalité de Rotterdam en étroite collaboration avec les associations de cette ville, cette conférence a réuni plus de trois cents participants représentant les organisations capverdiennes des pays européens. La présence des acteurs locaux a permis de prendre conscience de la nécessité d'une collaboration soutenue avec les autorités municipales et les institutions européennes. Jusqu'alors, les Capverdiens ne participaient pas au « Forum des migrants » institué par le Parlement européen pour faciliter l'expression politique des communautés extra-européennes établies dans l'Union européenne. La volonté de créer une structure confédérale surgit progressivement dans l'esprit des dirigeants associatifs. Mais ces derniers doivent faire face à la diversité des situations dans chaque société d'accueil.

Ce mouvement bénéficie du soutien de l'État capverdien. Depuis les changements politiques de 1991 et l'introduction de l'économie de marché, le Cap-Vert élargit son action en faveur des « communautés de l'extérieur ». Selon Amílcar S. Lopes, ministre des Affaires étrangères présent à la conférence de Rotterdam, les Capverdiens installés à l'étranger sont plus que jamais sollicités pour participer au développement du pays²³. Deux axes ont été définis comme des priorités de l'action gouvernementale :

- le maintien de l'identité culturelle capverdienne dans la diaspora ;
- l'encouragement à la participation au développement politique et économique du pays.

Diverses mesures ont été prises en ce sens. Par exemple, l'élargissement des droits politiques aux migrants pour l'élection de députés « de l'extérieur » et du Président de la République. Ou encore, la mise en place de conditions financières attrayantes pour les migrants afin de contribuer à la privatisation des entreprises publiques. Ces dispositions entrent dans la réforme globale de démocratisation et de décentralisation de l'ancien régime de parti unique.

Lors la même conférence, on a pu voir les maires capverdiens désormais dotés de pouvoirs plus larges et organisés en association²⁴. Ils souhaitent favoriser le développement local avec une aide internationale gérée à leur niveau sur des projets de coopération décentralisée. C'est dans cette perspective que le maire de la capitale capverdienne, Jacintos dos Santos, a déclaré qu'on avait assisté, ces dernières années, à un virage dans le soutien

22. *Ibid.* : 73.

23. A.S. LOPES, « Les Capverdiens et les villes européennes », Rotterdam, octobre 1996, 7 p. multigr. (intervention à la conférence de Rotterdam).

24. Associação nacional dos municípios caboverdeanos.

des émigrés au pays. Au-delà de la solidarité familiale, ces derniers s'organisent en associations pour développer des actions de jumelage avec les villes européennes, des projets d'éducation, de santé, d'assainissement de l'eau, etc.²⁵. Dès lors c'est l'intérêt de l'État capverdien que de reconnaître les migrants comme des citoyens à part entière puisque la portée de leur action dépasse l'envoi de devises étrangères pour l'équilibre financier du pays. Les actions collectives influent sur le développement local et régional, et elles favorisent le processus de démocratisation.

Ce genre de rassemblements (Lisbonne, Luxembourg, Rotterdam) témoigne de l'évolution récente des rapports que les émigrants d'Europe entretiennent avec le Cap-Vert. À la base de ces échanges, l'appartenance à la culture commune définie dans la « caboverdianidade » est incontournable. Et il apparaît enfin possible pour ces migrants de devenir des acteurs sociaux légitimes en investissant deux espaces à la fois : celui du pays d'accueil où ils étaient réduits à une simple force de travail mais où l'intégration paraît en cours ; celui du pays d'origine qui leur permet d'accéder à la société civile en développant les actions collectives.

Il y a bien un particularisme capverdien basé sur la « caboverdianidade », ensemble de valeurs culturelles et nationales qui ont permis au Cap-Vert de s'affirmer très tôt avant son indépendance comme une nation à part entière. L'auto-organisation des communautés installées à l'étranger en structures associatives en est une des manifestations. Aussi, la « caboverdianidade » qui aurait pu agir seulement comme un mythe proche de celui du « retour » et n'être ainsi qu'un stade transitoire dans la déconstruction identitaire et l'assimilation, est-il en passe de devenir une réalité construite dans le mode de vie des immigrants capverdiens d'Europe. Pourtant seul le temps pourra dire si cette diaspora actuellement en voie de constitution maintiendra à long terme une condition minoritaire stabilisée. L'évolution de la communauté installée aux États-Unis (dotée de restaurants, radios, bulletins, associations, carnavaux et sites internet) tendrait à le confirmer. Cependant, le cadre d'accueil légalement multiculturaliste y est évidemment différent. Par ailleurs on ne peut que constater que, pourtant la plus nombreuse, elle a échoué à organiser le deuxième congrès des cadres de la diaspora qui, de Boston, a dû être transféré à Mindelo où il s'est tenu du 15 au 18 avril 1998 - ce qui questionne sa cohésion²⁶.

Les stratégies de réseaux permettent de traverser plus facilement les frontières territoriales et de dépasser la conception classique de la citoyenneté définie par la nationalité, évolution essentielle pour les populations migrantes extra-européennes. Les Capverdiens sont sans doute pionniers en ce domaine dans la mesure où ils arrivent à s'affirmer dans l'intégration sociale et politique tout en évitant l'enfermement que peut produire une revendication identitaire forte.

25. J. dos SANTOS, « Caboverdianos e cidades na Europa. O Poder local em Cabo Verde - Cooperação descentralizada e o papel da diáspora caboverdiana no desenvolvimento local », Rotterdam, octobre 1996, 5 p. multigr. (intervention à la conférence de Rotterdam).

26. Selon l'information transmise par M. Cahen.

Une seule réserve pourrait être émise sur la capacité de la « caboverdianidade » à rassembler les migrants autour de la terre-mère. En effet, les associations bénéficient d'un soutien important de la part des autorités des pays d'installation, notamment au Portugal et au Pays-Bas. Ce soutien est renforcé par l'État capverdien qui avec ses réformes espère bénéficier d'une aide internationale plus conséquente. Or, si les politiques européennes en direction des migrants s'aggravent, si la conjoncture se modifie défavorablement, alors le rapprochement des communautés pourrait devenir plus aléatoire, leur mouvement associatif s'affaiblir et se folkloriser, puis être délaissé par les jeunes des deuxième et troisième génération.

20 juin 1998

Francine VIEIRA

Centre d'étude d'Afrique noire
de l'Institut d'études politiques de Bordeaux